



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2015 – 07 du 5 mai 2015

Objet : Approbation du Compte Financier et du Compte Administratif du Budget Annexe de l'exercice 2014
L'an deux mille quinze, le 5 mai, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 29 avril 2015.

Etaient présents :**Membres élus des Collectivités :**

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,
Alexandre Pueyo, Jeanne Docteur

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'Etat : Préfet du Val d'Oise : Yannick Blanc

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Bernard Toublanc, François Dupill

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Jean-Charles Pinchon

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel : Emmanuelle Evrard, suppléante
Hassen Ben Mahmoud, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Représentants de l'Etat : DRAC : Véronique Chatenay-Dolto

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Seimbille,

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 16

Absents :**Membres élus des Collectivités :**

Conseiller Départemental : Jean-Pierre Muller, Sophie Borgeon

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Directrice Adjointe de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 11 MAI 2015

ARRIVÉE

CONSIDERANT,

- la reprise du déficit antérieur de 11.506,65€
- les recettes de séminaires et locations d'espaces (compte 706)
- les recettes de la boutique (compte 707)
- l'augmentation de la valeur du stock entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 de 4.593,02€
- le résultat excédentaire de l'exercice de 2.970,80€,
- le résultat cumulé déficitaire de 8.535,85€
- que les mesures prises pour améliorer la gestion de la boutique - augmentation des marges, diminution du nombre de références, concentration sur les meilleures ventes - a porté ses premiers fruits

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le compte administratif et le compte de gestion du budget annexe de l'exercice 2014.

Il décide d'affecter le déficit cumulé à la section d'exploitation du budget annexe de l'exercice 2015.

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour : 16

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 11 MAI 2015

ARRIVÉE


Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le